

Un nouveau syndicat pour défendre les ostréiculteurs-dégustateurs

C'est par voie de communiqué que le syndicat des ostréiculteurs-dégustateurs a fait connaître sa création en réponse à l'arrêté préfectoral du 3 septembre qui créer la colère dans la profession.

« Aujourd'hui un syndicat des ostréiculteurs-dégustateurs vient de voir le jour.

Suite à la publication de l'arrêté préfectoral du 3 septembre dernier, un fort mécontentement est né dans les cabanes de dégustation du bassin. Un collectif de professionnels veut faire entendre une autre voix.

Ce soir à Lège Cap Ferret, le pas vient d'être franchi en créant un syndicat regroupant une grande partie des dégustations.

Le bureau fraîchement élu a désigné comme Président Olivier Laban ainsi que deux Vices Présidents Matthieu Perucho et Sébastien Degrave. Le Président Laban a fait un état des lieux de la situation et un compte-rendu détaillé des nombreuses démarches accomplies. Le point fort étant la saisine d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit maritime.

Ce syndicat fraîchement créé a pour vocation la défense des dégustations ostréicoles et notamment le recours contre le nouvel arrêté préfectoral. «

Rappelons que l'arrêté du 3 septembre vise à fixer les nouvelles conditions d'exercice des dégustations ostréicoles.